



Annonce

Un.e Agent.e de Surveillance de la Voie Publique

Direction des
ressources humaines

T : 01 49 15 55 66

Commune de 33 266 habitants (surclassée 40 000 à 80 000 habitants) de l'Est parisien en fort développement, membre de l'Établissement Public Territorial Est Ensemble, reliée à Paris directement par la ligne 11, la Ville de Romainville met en œuvre une transformation écologique et sociale ambitieuse, avec la volonté de faire autrement : favoriser la construction collective des politiques publiques (élus, agents municipaux, tissu associatif, habitants) et veiller à la transparence des décisions.

Pour accompagner cette ambition de réinventer la ville, ses politiques publiques et les outils de mise en œuvre, Romainville recrute :

Un.e Agent.e de Surveillance de la Voie Publique à temps complet

Cadre d'emplois des Adjoints Administratifs ou Adjoints Techniques territoriaux
(*Poste ouvert aux fonctionnaires dans les conditions statutaires et aux contractuels*)

Placé.e sous l'autorité du responsable du service de la Police Municipale, vous avez pour mission de verbaliser les infractions aux Codes de la Santé Publique, de l'Environnement et du Code de la Route (procès-verbal électronique/procès-verbal A4).

Précisément, vous :

- relevez les infractions sur la voie publique relatives au règlement sanitaire et environnemental conformément aux articles L1312-1 du Code de la santé publique et R632-1 du Code pénal (jets de détritrus, dépôts sauvages, déjections canines...)
- relevez les infractions sur la voie publique en application des articles L.130-4 et R.130-4 du Code de la route et R.211-21-5 du Code des assurances (arrêt, stationnement, assurance...)
- prenez contact avec les administrés et commerçants
- participez à des missions de prévention, sensibilisation et de protection sur la voie publique et aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics
- effectuez des remplacements au centre de supervision urbain et verbalisez par le biais des caméras
- accueillez physiquement et téléphoniquement au service de la Police Municipale

Connaissances et qualités requises

- permis B obligatoire
- remplir les conditions d'agrément par le procureur de la République et d'assermentation par le Tribunal d'instance
- discrétion, sens du service public
- neutralité et respect de l'administré
- qualités relationnelles avérées, connaissance de la gestion de conflits
- bonne condition physique et aptitude à la marche

Conditions :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire ; possibilité de prime annuelle et de participation à la mutuelle
Titre-restaurant (sous conditions)
Ville adhérente à Plurelya, gestionnaire d'œuvres sociales
37h30 par semaine + 15 ARTT et 25 jours de congés annuels

Pour répondre à cette offre, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Maire
par mail à :
votre.candidature@ville-romainville.fr

Poste à pourvoir dès que possible

N.B : la date limite de dépôt des dossiers de candidatures mentionnée est à titre indicatif, des jurys de recrutement sont organisés tout au long de la procédure de recrutement.